

VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2015.04.08/046

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril 2015 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

CONVOCACTION

Date	01/04/2015
Affichage	01/04/2015

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	32

THEME : URBANISME 1.

OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°7 DU PLU.- CREATION D'UN SOUS ZONAGE UBZ - REDUCTION DE L'EMPRISE D'UN ER - PROJET CŒUR DE VILLE.

Etaients Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Etaients Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
GRYZKA Romain pouvoir à MUHLACH Catherine.
MONIER Bruno pouvoir à BREUIL Marc.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, ROMAIN Manuel, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, ARMAND Emilie.

Secrétaire de Séance : Mohamed DJEFFAL.

Rapporteur : Aurélie POYAU.

Le projet de la ZAC « Cœur de ville » est localisé sur le périmètre étendu des Casernes Berwick et Colaud situées en zone UBa du Plan Local d'Urbanisme.

L'opérateur immobilier en voie d'acquérir les parties de parcelles cadastrées AL n° 39 et n° 430, situées avenue du Général Barbot, souhaite déposer un permis de construire dans le cadre de la ZAC.

Il est donc nécessaire d'adapter les règles d'urbanisme en vigueur sur ces parcelles et parcelles proches et de créer un zonage propre à la future ZAC, en cohérence avec le projet global.

Il est proposé de créer une sous zone UB, dite UBz, qui correspondra à terme au périmètre de la ZAC.

Le périmètre actuel proposé de la zone UBz comprend la totalité de l'emprise des terrains cédés représentant environ une superficie de 4 660 m² - futur lot n°A5 de la ZAC - et une zone arrière correspondant à du stationnement public.

Par ailleurs l'emplacement réservé n°13 ayant pour objet « la création d'une voie de desserte du Quartier Colaud et élargissement de l'avenue Barbot » avait été créé pour répondre aux exigences d'un appel à projet en 2007. Il ne correspond plus au projet actuel et peut être supprimé.

Compte tenu du caractère mineur des modifications envisagées du PLU, l'évolution proposée s'inscrit dans le champ d'application des articles L 123-20-1 et suivants et L 123-13-3 du Code de l'urbanisme relatifs à la procédure de modification simplifiée du PLU.

Vu l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 110, L 121-1, L 123-13 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune approuvé par délibération du Conseil Municipal du 14 Avril 2007, puis révisé et modifié le 20 Mars 2014,

Vu les Art. L 123-13-2 et L 123-13-3 du Code de l'urbanisme,

Vu la délibération n° 2014.06.04/079 prescrivant la mise en œuvre d'une procédure de modification simplifiée n° 7 du PLU en vigueur,

Vu la mesure de publicité effectuée avant l'ouverture de la mise à disposition du projet de modification simplifiée n° 7 du PLU, avis d'information paru dans le Dauphiné Libéré en date du 20/02/2015,

Vu le rapport de présentation,

Vu la mise à disposition du public du rapport de présentation, qui s'est déroulée du 27/02/2015 au 30/03/2015 inclus,

Vu qu'aucune observation n'a été formulée sur le registre, et que par conséquent le bilan de cette mise à disposition est favorable,

Vu le bilan de la mise à disposition du public,

Considérant que l'objectif justifiant la procédure de modification simplifiée n° 7 du PLU est atteint,

AR PREFECTURE

005-210500237-20150408-DEL20150408046-DE
Regu le 16/04/2015

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le bilan de la mise à disposition du public,
- D'approuver la procédure de Modification simplifiée n° 7 du PLU,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 7 (VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine (*pouvoir de Monsieur GRYZKA*), PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc (*pouvoir de Monsieur MONIER*), DAZIN Florian)

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 16 AVR. 2015
PUBLIÉ LE 16 AVR. 2015
NOTIFIÉ LE

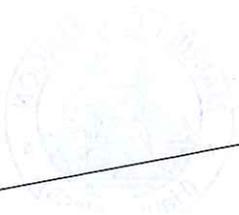
Le Maire,
Gérard ROMM



AR PREFECTURE

005-210500237-20150408-DEL20150408046-DE
Regu le 16/04/2015

Blank lined area for text entry, consisting of approximately 10 horizontal lines.



Faint, illegible text or markings, possibly a date or reference number.

Ville de Briançon

Objet : Modification simplifiée n°7 du PLU (Délibération n° 2014.06.04/079)

1.1 Liste des emplacements réservés (après la modification simplifiée n°7)

N°	Objet	Destinataire	Surface en m²
1	Création voie de desserte - Forville - Réguinier	Commune	1127
2	Elargissement voirie - Forville	Commune	133
3	Elargissement de voirie – Route de Grenoble	Commune	711
4	Elargissement de voirie – Avenue de Savoie	Commune	3311
5	Création d'une voie de desserte et aire de retournement - Forville - Serre de Maure	Commune	1100
6	Grand' Boucle	Commune	8006
7	Elargissement de voirie – Avenue professeur Forgues	Commune	3825
10	Elargissement de voirie – Chemin de la Tour	Commune	1009
11	Elargissement de voirie – Chemin de la Tour	Commune	554
12	Elargissement de voirie – Avenue de Provence	Commune/Etat	266
15	Aménagement d'un carrefour – Avenue René Froger / Avenue de Provence	Commune	2000
16	Elargissement de voirie – Avenue de Provence	Commune	543
17	Elargissement de voirie – Avenue Baldenberger	Commune	182
18	Emplacement pour abri de container et élargissement de voirie	Commune	442
19	Aménagement entrée de l'école de la Mi-chaussée	Commune	157
20	Desserte zone à urbaniser des Basses Queyrelles / La Giraude	Commune	890
21	Aménagement d'un carrefour – Route de Gap / Avenue Maurice Petsche	Commune	302
22	Elargissement de voirie – Rue du Moulin	Commune	265
23	Elargissement de voirie – Rue du Moulin	Commune	212
24	Elargissement de voirie – Rue Alphand	Commune	441
25	Création d'une voie piétonne – entre l'avenue Maurice Petsche et la rue Alphand	Commune	911
26	Sécurisation des accès à l'école	Commune	24.7
27	Elargissement de voirie + Aménagement d'un carrefour – Avenue Jean Moulin	Commune/Etat	815
28	Aménagement d'un carrefour – Rue Bermond Gonnet / Avenue du Général de Gaulle	Commune	3022
29	Elargissement de voirie – Rue Bermond Gonnet	Commune	2027
30	Elargissement de voirie – Route des Toulouzannes	Commune	552
31	Création d'une voie de liaison – Route des Toulouzannes au collège des Garcins	Commune	5219
33	Aménagement du carrefour de la gare	Commune	4384
34	Création d'une voie de liaison pour l'accès à la caserne des Pompiers	Commune	3478
35	Création d'une voie de désenclavement Combe Morande	Commune	335
36	Elargissement de voirie – chemin de Fontchristiane	Commune	1719
37	Elargissement de voirie – Chemin des Combes / Chemin de Fontchristiane	Commune	509
38	Elargissement de voie au hameau de Fontchristiane	Commune	301
39	Desserte du plateau de Fontchristiane	Commune	4845
40	Desserte en réseaux du plateau de Fontchristiane	Commune	691
41	Elargissement de voie – Chemin des Combes	Commune	416
42	Elargissement de voie – Chemin Balpin	Commune	319

AR PREFECTURE

005-210500237-20150408-DEL20150408046-DE
Reçu le 16/04/2015

Ville de Briançon

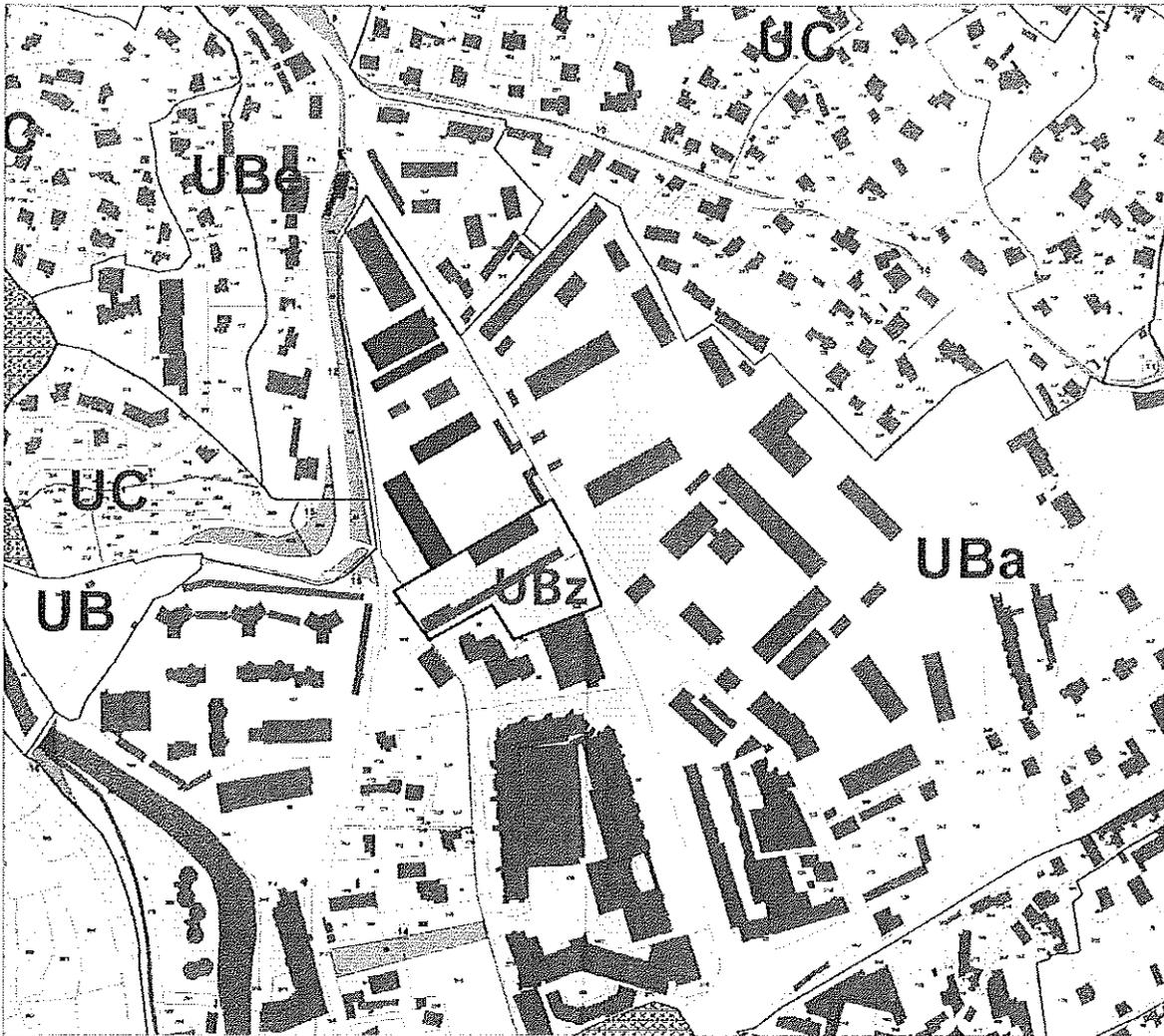
Objet : Modification simplifiée n°7 du PLU (Délibération n° 2014.06.04/079)

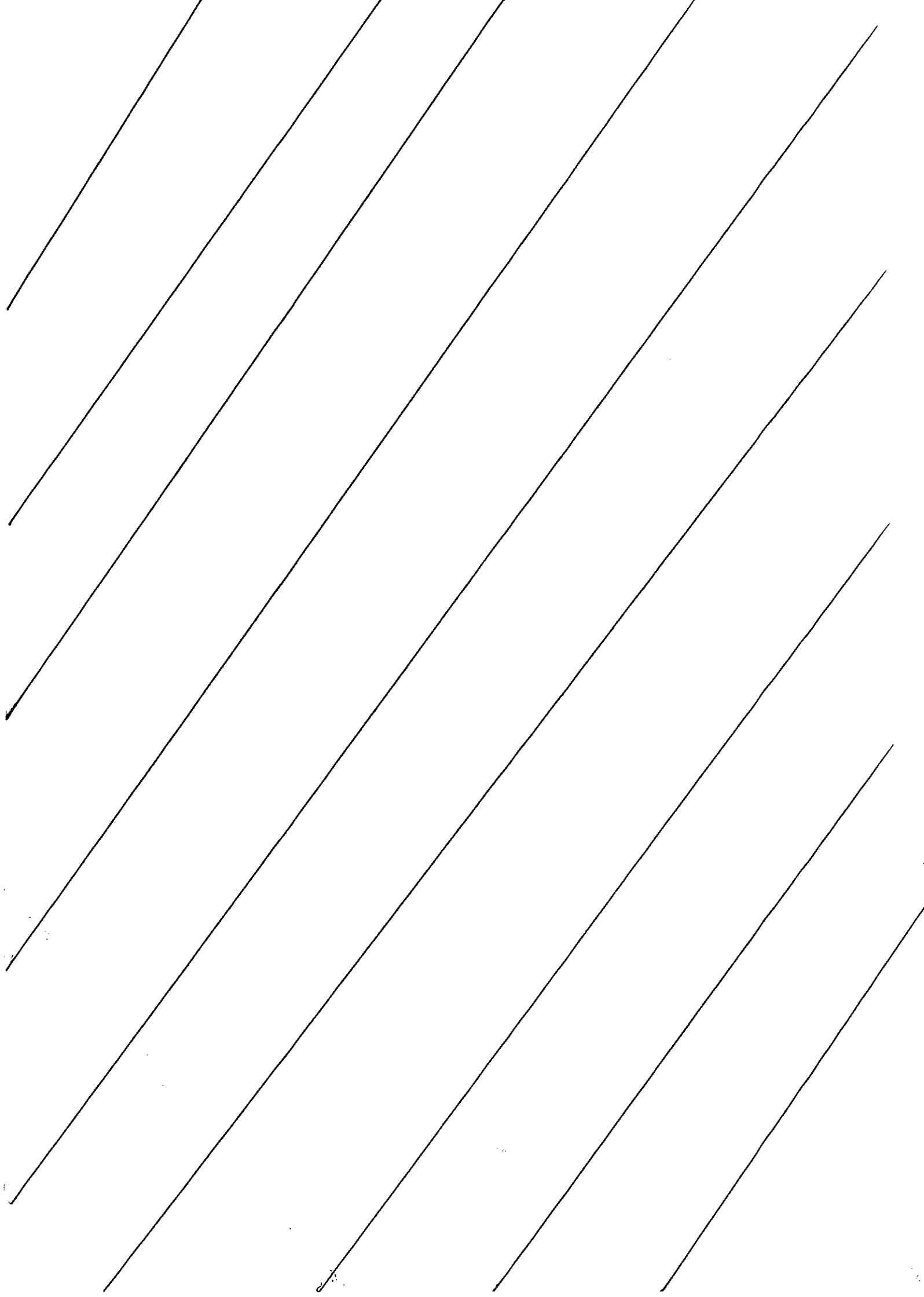
43	Création d'une voie de désenclavement – Entre Pont de Baldy et Chemin de Jacomit	Commune	3044
44	Elargissement de voirie – Chemin de Jacomit	Commune	204
45	Création d'une fourrière et d'un centre de protection animale	Communauté de Communes	7025
46	Elargissement de voirie – Allée de Cerveyrette	Commune	137
47	Création d'une voie de désenclavement entre la rue Joseph Silvestre et le lotissement Preys Riboix	Commune	1584
48	Elargissement de voirie – Chemin de l'Emparre	Commune	167
50	Aménagement multi-usage des abords de la voie (stationnement bus, accueil touristique en entrée de ville)	Commune	9871
51	Desserte zone à urbaniser de la Vignette à Saint Blaise	Commune	1544
52	Création de voirie au dessus du Hameau de Saint Blaise (Subeyran – Peyratier)	Commune	1520
53	Création voie de desserte au dessus du Hameau de Saint Blaise	Commune	629
55	Création voie de desserte entre la rue Jean Moulin et la rue Bermond Gonnet.	Commune	829
56	Création d'un parc de stationnement Pont de Guisane	Commune	12900
57	Création d'une voie de circulation douce Pré du Moulin à la Schappe	Commune	6455
58	Parc de stationnement autocar – Route du Fontenil	Commune	3539
59	Désenclavement du Fontenil	Commune	164
60	Aménagement d'un carrefour – Shappe / Col de l'izoard	Commune	278
61	Création d'un parc de stationnement – Rue Pasteur	Commune	1455
62	Création d'une voie d'accès de la rue Pasteur à la ZAC Gaillard	Commune	493
63	Création de voirie – Route de Puy Saint Pierre / Quartier Bourlon	Commune	778
63b	Aménagement d'une place paysagère polyvalente - La Schappe	Commune	2667

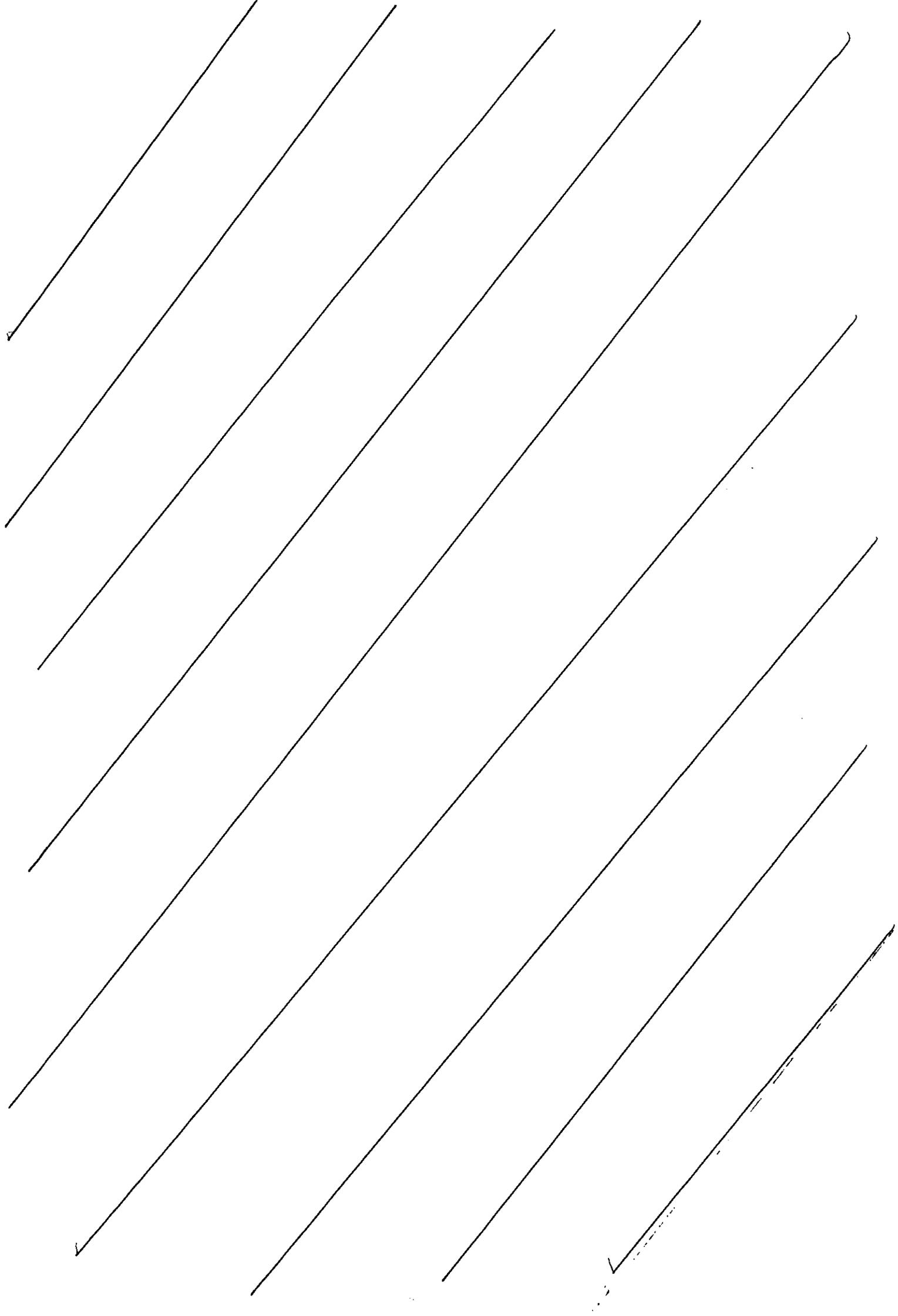
Ville de Briançon

Objet : Modification simplifiée n°7 du PLU (Délibération n° 2014.06.04/079)

1.2 Planche Graphique du PLU (après la modification simplifiée n°7)







Ville de Briançon

Un registre était à disposition du public afin d'y inscrire les observations sur le projet.

Ce registre comporte 28 pages numérotées.

Aucune observation n'a été écrite sur ce registre.

Quatre personnes sont venues consulter le projet.

Elles n'ont pas laissé d'observations sur le registre prévu à cet effet.

Leurs principales questions portaient sur le fait que la zone UBz, créée par cette modification simplifiée, puissent à terme s'élargir au-delà du périmètre des casernes.

La réponse apportée verbalement est que la zone UBz sera uniquement circonscrite au périmètre de la ZAC Cœur de ville.

Bilan de la mise à disposition :

Le projet de modification simplifiée n° 7 du PLU n'a reçu aucune observation défavorable de la part du public.

Fait à Briançon le 01/04/2015,

Le Maire

Gérard FROMM

Ville de Briançon

La mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°7 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'est déroulée du 27/02/2015 au 30/03/2015 inclus.

Dans les locaux ci après, ouverts aux jours et heures d'ouverture du service :

Mairie de Briançon
Service de l'urbanisme
2, Place du Champ de Mars
05100 Briançon

Préalablement à l'ouverture de la mise à disposition au public, un avis d'information est paru dans la presse locale (Le Dauphiné Libéré) et affiché dans les panneaux d'affichage de la Mairie de Briançon.

Une information a été diffusée sur la page WEB de la Mairie pendant toute la durée de la mise à disposition.

L'annonce est parue le 20/02/2015.

Dauphiné Libéré 20 Février 2015
Page 19

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE BRIANÇON

Avis de mise à disposition du public

Modification simplifiée n°7 du plan local d'urbanisme de Briançon

Le maire informe qu'une mise à disposition du public, relative au projet de modification simplifiée n°7 du PLU de la commune de Briançon sera ouverte du vendredi 27 février 2015 au jeudi 30 mars 2015 inclus.
La modification simplifiée n°7 du PLU a pour objet :
- La création d'un sous zonage UBz dans le périmètre partiel de la ZAC Coeur de ville.

Le rapport de présentation du projet de modification simplifiée ainsi qu'un registre permettant au public de consigner ses observations seront à disposition du public au service de l'Urbanisme, 2, place du Champ de Mars, aux jours et heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

648600600

Les documents présentés et mis à disposition du public étaient les suivants :

- Un projet de modification simplifiée n°7 du PLU

AR PREFECTURE

005-210500237-20150408-DEL20150408046-DE
Regu le 16/04/2015

Ville de Briançon

Projet de modification simplifiée n° 7 du PLU

Bilan de la mise à disposition au Public